

LE BIEN PUBLIC

Jeudi 05 février 2015

TRANSPORT. Réactions dans le département à l'annonce, hier matin, de la ministre de l'Écologie.

Prime à l'électrique : « Il est urgent d'attendre... »

Comment booster la vente de voitures électriques ? Et de leur complément indispensable, les bornes de recharge... que l'on fabrique en Côte-d'Or.

Une prime sera accordée à partir du mois d'avril pour l'achat d'une voiture électrique en remplacement d'une vieille voiture diesel. La déclaration de la ministre Ségolène Royal sur I-télé mercredi matin, a fait lever quelques sourcils approuvateurs mais un peu attentistes en Bourgogne. Ségolène Royal a annoncé que « l'aide financière sera de 10 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique et 6 500 euros pour l'achat d'une hybride rechargeable. Les ménages non imposables pourront bénéficier d'une prime de 500 euros s'ils troquent leur diesel contre une voiture essence neuve ou d'occasion émettant moins de 110 g/CO₂ ». Reste à savoir selon quelles modalités et quand très exactement.



Il suffit d'installer des bornes... beaucoup de bornes... Photo archives JSL

« Je crains l'effet d'annonce », s'exclame Bernard Guyot, le président régional du Conseil national des professions automobiles, s'interrogeant sur l'âge des véhicules concernés et la zone concernée : « Il est urgent d'attendre davantage de renseignements pour se prononcer ! »

Thierry Brossier, le président de Bourgogne Mobilité Électrique est, lui, plus

optimiste. Il évoque la loi de transition énergétique, rappelle qu'il s'agit de diminuer l'émission de polluants dans le domaine des transports (en Bourgogne comme en France cela représente 30 % des émissions). 300 véhicules électriques ont été immatriculés en Bourgogne en 2014. C'est encore trop peu.

Cette loi, dont la rumeur

dit qu'elle concernerait les véhicules diesel de plus de 13 ans, et augmenterait (remplacerait ?) la prime de 6 300 euros qui existe déjà, pour des véhicules localisés dans certaines zones (un plan de protection de l'air pourrait être mis en place sur Dijon), est encore en réflexion.

Tout cela reste au conditionnel : trop au conditionnel pour qu'une entreprise

« Le marché se développe très lentement et ne sera boosté que si sont mises en place des infrastructures, des bornes. »

La Sobem-Scame
à Sainte-Marie-sur-Ouche

comme la Sobem-Scame à Sainte-Marie-sur-Ouche, qui met en place depuis un peu plus de deux ans des bornes électriques de recharge, ne se réjouisse vraiment... « Le marché se développe très lentement, et ne sera boosté que si sont mises en place des infrastructures, des bornes. »

Tout dépend ensuite des décisions des collectivités... et pour l'instant la Franche-Comté a pris un tour d'avance sur la Bourgogne !

J. R.

Lire aussi en pages 16 et 17.